Discours de Philippe Collin, porte-parole de la Confédération paysanne lors de l'assemblée générale du 5 mai 2010 du syndicat

Nous avions choisi de centrer notre assemblée générale sur la défense du revenu des paysans

Pour traiter ce thème, je vais d'abord faire le point avec vous sur la situation actuelle.

Dans un deuxième temps, je rappellerai quelles sont nos revendications immédiates, avant d'aborder notre stratégie plus globale et à moyen terme.

Enfin, nous analyserons ensemble les outils et les modes d'organisation qui peuvent nous aider à atteindre nos objectifs.

LA SITUATION ACTUELLE DES PAYSANS, NOUS LA CONNAISSONS : LES PAYSANS SONT DANS UNE SITUATION CATASTROPHIQUE !

Cette catastrophe est le produit de la dérégulation.

Cette crise structurelle menace aujourd'hui tous les pans de l'agriculture et n'a pas de précédent récent.

Cette situation n'est pas un accident. Elle est le produit de la mise en concurrence des agricultures mondiales. Dans cette course folle, personne ne peut aujourd'hui prétendre être à l'abri.

Ce constat est de plus en plus partagé. Cela donne plus de force à nos arguments en faveur de l'agriculture paysanne. En effet, la concentration et l'intensification fragilisent plus qu'elles ne sécurisent. Cette situation de concurrence renforce l'agressivité de ceux qui veulent grossir encore une fois, pensant être préservés pour la prochaine crise.

La crise alimentaire de 2007-2008 a montré la fragilité de nos agricultures.

Elle a mis en évidence l'impact négatif des politiques et de l'économie mondialisée sur l'ensemble des produits agricoles. La spéculation financière et la dérégulation internationale de cette folie humaine font plus de ravages que les aléas naturels.

2009 est une année de récoltes satisfaisantes pour quasi toutes les productions, -mais c'est une année catastrophique d'un point de vue économique.

Quel paradoxe!

Les désordres sociaux, climatiques, énergétiques, résultent de cette volonté des multinationales de dominer le monde.

De leur avidité, centrée sur leurs seuls intérêts particuliers. De leurs tentatives pour -liquider le bien commun.

Cette soif de profit des multinationales est encouragée par les politiques qui sont à leurs ordres. Elle peut faire encore plus de dégâts, hélas!

Il nous appartient de nous dresser encore plus fortement contre cette logique de destruction. Cette logique d'appropriation des ressources par une petite minorité avide, alors que le monde vivant fait, de toutes ces ressources, notre bien commun.

Pendant ce temps, certains sont trop occupés à défendre les filières pour se consacrer à la défense des paysans.

Trop en vivent, trop de professionnels de la profession ont oublié au service de qui ils devaient travailler.

Trop de profiteurs, à la transformation et à la distribution en particulier, méprisent ceux qui travaillent et qui produisent. Ces profiteurs entraînent toute la société dans une course folle.

Cette course nous écrasera tous si nous ne faisons rien.

Dans ce contexte, courageusement, le ministre de l'agriculture a choisi de ne pas venir à notre Assemblée générale. Il a choisi de continuer la cogestion avec ses alliés comme auparavant, et cela alors qu'il affiche, par ailleurs, une volonté d'ouverture, de dialogue...

Mais pour nous ce n'est pas une surprise, c'est même plutôt conforme aux habitudes du pouvoir.

Ce ministère, régit toujours nombre d'actes et de décisions de la vie quotidienne ou professionnelle, que ce soit dans le domaine social, économique, foncier, fiscal, juridique.

Les marges de manœuvre existent au niveau national, de même que dans la mise en application de la Politique Agricole Commune.

Nous avons donc des revendications à formuler

Ainsi, QUELLES SONT LES REVENDICATIONS IMMEDIATES DE LA CONFEDERATION PAYSANNE ?

En effet, nous ne pourrons pas être entendus sur notre projet à moyen terme si nous n'avons pas également des revendications immédiates à faire valoir.

Certaines de ces revendications sont directement liées à la Loi de Modernisation de l'Agriculture : la contractualisation, les interprofessions, les questions de statut, les questions foncières.

D'autres devraient y être, comme les questions sociales et fiscales.

D'autres, enfin, sont en dehors du champ de la LMA : la bataille contre les OGM, la défense des éleveurs victimes de la répression.

PARLONS DE LA LMA, TOUT D'ABORD, QUI VA ETRE EXAMINEE LE 18 MAI AU SENAT.

LMA, ou Loi de Manipulation de l'Agriculture!

Rappelons donc brièvement nos analyses et nos exigences à ce propos.

1. Cette loi prévoit entre autres l'introduction d'un statut « d'agriculteur entrepreneur ».

C'est en fait un outil qui permettrait de trier les paysans. _D'un côté, ceux qui seraient « dignes » de recevoir des aides publiques-. De l'autre, ceux qui ne seraient pas dignes car « trop petits », « pas assez professionnels ».

La Confédération exige le retrait de cet article.

2. La contractualisation est un autre sujet de désaccord sur la LMA.

Nous avons dénoncé très tôt cette escroquerie, qui présente les nouveaux contrats comme un substitut à une politique agricole. Ces outils serviront davantage à asservir les paysans et à les sélectionner, plutôt -qu'à leur garantir un débouché et un prix.

La Confédération paysanne affirme qu'au mieux, c'est une mesure gadget. Au pire, cela permettra aux industries agroalimentaires de choisir les paysans qui livreront.

- 3. L'une des autres mesures phares de cette loi LMA est de donner plus de poids aux interprofessions. Pour nous, avant quoi que ce soit, nous devons avoir le droit de pouvoir représenter les paysans dans ces interprofessions. C'est simplement une question de démocratie.
- 4. Par ailleurs, la question du statut est primordiale. Il faut déjà obtenir que le registre de l'agriculture adopté depuis 1999 soit mis en œuvre.

Dès qu'il y a reconnaissance de l'exercice de l'activité agricole, il doit y avoir -un statut unique. C'est une revendication majeure de la Confédération paysanne.

Ce statut unique permettra d'assurer à tous l'égalité de droits sociaux fiscaux, et professionnels, y compris le droit de vote aux élections professionnelles.

Sur ces enjeux de statut, la Confédération paysanne réclame également l'extension des droits des cotisants solidaires.

Ils sont reconnus aujourd'hui_dans leurs droits à une protection pour les accidents du travail et la formation continue.

Ils doivent être reconnus demain dans tous leurs autres droits.

5. Enfin, l'un des thèmes de la LMA sur lequel la Confédération a des revendications, c'est l'accès au foncier.

Le volet foncier de la Loi en préparation est totalement axé sur l'artificialisation des terres. Rien n'est prévu pour faciliter l'accès au foncier des plus petits demandeurs, rien pour empêcher ceux qui ont déjà beaucoup d'en avoir encore plus.

La Confédération a rédigé plusieurs amendements sur les questions foncières, enjeu pour l'installation.

LES OGM RESTENT EN LIGNE DE MIRE

La Commission de Bruxelles a montré son acharnement à imposer les OGM en Europe. Situation paradoxale alors que l'Europe est la seule zone au monde où les surfaces en OGM reculent!

La confédération Paysanne doit

-continuer son combat, afin d'obtenir« une Europe sans OGM ».

Nous devons continuer la lutte contre Barosso, qui essaie d'imposer au forceps les nouvelles pommes de terre, pour le plus grand profit des industriels.

Enfin les questions sociales font partie des revendications immédiates de la Conf'

L'un des stratagèmes utilisés aujourd'hui est de montrer du doigt le « coût du travail » comme une des causes des difficultés des paysans.

Pourtant, -il est inimaginable de se fixer comme objectif de s'aligner sur le moins disant social. Est-ce -cela la compétitivité dont on nous rebat les oreilles ?

La protection des paysans, comme celle des salariés, est une politique indispensable pour assurer un avenir. C'est même l'un des grands enjeux d'une véritable politique européenne.

Une grande partie des paysans vit déjà très mal. Pour tous ceux-là, le problème n'est pas le « coût du travail », leur problème, -c'est le montant de leur revenu!

Parmi ces éléments du revenu, il y a les retraites. Nous sommes en pleine discussion sur cette réforme.

Une fois de plus la volonté du gouvernement de passer en force. Le but est simplement de liquider encore des droits durement acquis! Cette liquidation est -d'autant plus douloureuse pour ceux qui ont déjà des droits au rabais.

La Confédération paysanne exige qu'à l'inverse du mouvement voulu, les retraites des paysans soient revalorisées.

Enfin, il ne saurait être question de justice sociale sans justice fiscale.

Aujourd'hui, la fiscalité est exclusivement au service des plus riches, des plus informés, des plus influents.

La Confédération paysanne se bat pour des revenus, donc elle se bat pour une fiscalité plus juste.

Là aussi, la seule solution est de changer radicalement de cap!

Nous ne pouvons pas terminer cette présentation de nos revendications immédiates,

sans évoquer la bataille indispensable pour défendre tous les éleveurs.

Ceux-ci vivent déjà une situation économique catastrophique.

Ils sont, en plus, obligés d'affronter une répression. La répression -exercée envers ceux qui refusent la façon dont le gouvernement a imposé sa gestion de la FCO. L'injustice s'ajoute à la difficulté, la répression s'ajoute aux problèmes sanitaires.

Nous exigeons une suspension immédiate des poursuites.

Nous exigeons la levée des sanctions déjà prononcées.

Au-delà de ces revendications court terme, quelle peut être notre stratégie pour -défendre le revenu des paysans ?

Notre stratégie doit être d'occuper le terrain.

Nous devons dans la pratique montrer que nous sommes un syndicat de projet, et que nos projets sont pertinents.

Nous devons nous battre pour que la contestation permette d'amplifier notre présence auprès des paysans.

Nous devons prouver que nous sommes indispensables à la majorité d'entre eux.

Nous devrons les convaincre que nos objectifs sont de défendre la grande masse des paysans, et évidemment en remettant en cause les acquis éhontés de certains.

Nous devons démystifier les mécanismes qui permettent aujourd'hui que soient préservés les intérêts des plus forts, des plus nantis. Et, pour pouvoir démystifier efficacement ces mécanismes, nous devons bien les connaître.

Ceux qui possèdent beaucoup se servent de la peur de ceux qui possèdent un peu, pour faire valoir leurs propres intérêts. C'est ce qui s'est passé encore récemment.

Le mythe de « l'unité paysanne » a eu la vie dure.

Nous savons pourtant que ceux qui cherchent quelques ha pour vivre devront les conquérir et les disputer à ceux qui ont aujourd'hui les moyens et la volonté d'en avoir encore plus, toujours plus...

Comment allons-nous faire ? comment la confédération peut-elle atteindre ces objectifs ?

Notre syndicat a vingt trois ans. Nous avons toiletté les statuts pour faciliter la vie interne.

Les paysans qui rejoignent la Conf' ne font pas tous la même agriculture que ceux qui ont fondé la CP. Le changement de génération de militants se poursuit.

Nombre des responsables à l'origine du syndicat sont en retraite ou vont la prendre bientôt.

L'agriculture change vite, les paysans changent aussi.

Les jeunes sont en attente d'autre chose, d'autres façons de militer, de s'engager, de vivre un projet collectif. Cela se traduit par une plus grande diversité d'intérêts, de projets.

Cette diversité n'est pas toujours facile à fédérer, mais elle est riche d'inventivité et elle est conforme à notre ambition d'être le syndicat des paysans d'aujourd'hui et de demain.

La Confédération paysanne est Un outil qui doit assurer la défense des paysans mais pas de toutes les agricultures

Nous voulons Un syndicat avec des adhérents

Nous ne pouvons exister que par une assise la plus large possible.

Nos idées sont partagées par beaucoup, mais il reste à transformer ce partage en adhésion, en engagement.

La force du nombre est un élément déterminant pour nos succès futurs. Elle garantit notre légitimité, notre force.

La représentation que nous exerçons n'a de sens que si elle s'appuie sur une base paysanne la plus large possible.

-Elle doit permettre à chacun de trouver un soutien, pas forcément pour lui-même, mais pour un projet d'agriculture cohérent, à atteindre, à construire.

Nous voulons aussi Un syndicat en prise avec la société

Notre représentativité est reconnue. Notre place est identifiée.

Cette place est spécifique. Nous nous tenons sur nos deux piliers : professionnel et sociétal.

Le premier pilier, c'est une base professionnelle bien identifiée, reconnue comme ayant un projet agricole social, environnemental et territorial.

Le deuxième pilier, c'est une base dans la société qui amplifie notre discours et notre force au sein de ce que l'on appelle la « société civile ».

Ce deuxième pilier, cette insertion dans la société civile, représente notre spécificité, et l'un de nos atouts majeurs.

C'est bien cela qui fait que notre histoire n'est pas une démarche corporatiste. Que notre projet concerne aussi bien les travailleurs des villes et des campagnes, des sans pouvoirs et des sans droits. Les exemples récents lors de l'expulsion de Bagnolet le rappellent.

Il n'y a pas d'avenir sans défense professionnelle.

Mais il n'y a pas non plus d'avenir dans un repli professionnel.

Nous voulons également un syndicat inscrit dans une perspective professionnelle

Les élections Chambres auront lieu dans un peu plus deux ans. Cette échéance correspondra avec la mise en place de la nouvelle PAC, au lendemain de la prochaine élection présidentielle.

C'est ce calendrier que nous devons avoir à l'esprit, d'ores et déjà.

Notre projet doit donc sans relâche être expliqué, argumenté, enrichi par la confrontation sur le terrain.

Nous voulons enfin renforcer, et cela a été déjà débattu hier, la construction d'une organisation européenne

Le cadre géographique des décisions générales de la politique agricole est européen. C'est dans cet espace que nous devons construire les outils et les rapports de force qui permettront de peser sur les décisions. Cette politique agricole commune se décide à 27 états. Facteur de lenteurs, facteur de tensions plus fortes, facteur d'incompréhensions plus grandes, L'hétérogénéité de l'agriculture européenne rend compliquée une politique unique qui s'applique de Vilnius à Lisbonne et de Stockholm à Athènes. Les politiques ont fait ce choix hasardeux, souvent sans ou contre l'avis des peuples, mais ce cadre existe aujourd'hui. Les contraintes peuvent être retournées en atout si l'Europe le veut.

Certes, cela nécessite un travail plus difficile. Mais ce travail est incontournable pour la défense des intérêts des paysans de toute l'Europe.

Alors, pour ces paysans, quelle PAC d'après 2013

Chacun population doit avoir la possibilité de définir comment elle choisit de produire et de consommer.

C'est un objectif qui doit sans cesse être poursuivi.

C'est la seule possibilité de sortir du cadre du commerce international.

C'est la seule solution pour permettre aux paysans de vivre et de s'installer.

Ce droit, c'est le droit à la souveraineté Alimentaire. C'est ce que nous défendons avec tous les paysans du monde, avec Via Campesina.

Ce droit doit être reconnu comme un droit fondamental dans les accords internationaux. Cette souveraineté doit s'exprimer dans la future PAC d'après 2013.

Cette nouvelle PAC, encore en discussion doit s'appuyer sur trois principes que nous connaissons bien :

- Produire pour alimenter d'abord
- Employer
- Préserver

Une fois ces trois objectifs de principe acceptés, il reste encore à construire les modalités, qui feront vivre des paysans.

Il faut mettre en œuvre une maîtrise, une répartition et une redistribution du foncier, des droits à produire, de la production et des soutiens.

Cette nouvelle politique agricole permettra à ceux d'aujourd'hui et à ceux de demain de vivre de leur métier, dans leur dignité, sans être remis en cause à chaque instant de leur existence.

J'ARRIVE AU TERME DE MON INTERVENTION.

JE VOUDRAIS CONCLURE EN VOUS DISANT QUE OUI, BIEN SÛR, DES VICTOIRES SONT POSSIBLES!

La situation pourrait parfois laisser penser qu'il n'y a plus d'autre politique possible. La lassitude peut parfois, pour chacun de nous, conduire au découragement,

tant les obstacles sont nombreux,

tant la force de notre adversaire semble sans limites.

Et pourtant

Et pourtant les récentes années nous ont prouvé que nous pouvions infléchir les cours des choses.

Oue nous avons infléchi le cours des choses.

Combien parmi nous, dans cette salle, auraient affirmé, il y a à peine 5 ans, que nous aurions un moratoire sur les OGM?

Combien, dans cette salle, auraient pronostiqué que nous serions aujourd'hui en mesure d'obtenir un début de rééquilibrage des aides en faveur des éleveurs qui produisent à l'herbe ? Début modeste certes, mais lourd de symboles.

Combien, dans cette salle, auraient dit que ce rééquilibrage pourrait se traduire par des aides plus fortes pour les premiers hectares ?

Nous avons pu obtenir aujourd'hui ce qui paraissait impossible hier encore.

Nous devons alors pouvoir imposer demain ce qui semble impensable aujourd'hui.

Cette loi de Manipulation de l'Agriculture ne doit pas être votée en l'état.

Cette nouvelle Politique agricole Commune doit vraiment changer cap.

Nos revendications immédiates rappelées plus haut doivent être satisfaites pour redonner l'espoir aux paysans.

Ce n'est pas un choix, c'est un devoir!

Pour que succède demain l'amélioration des conditions de vie de chacun à la détérioration actuelle chaque jour plus grande.

Pour qu'enfin demain, l'espoir pour tous les travailleurs, des villes et des campagnes, des salariés et des paysans succède à la résignation.

Nous en avons le devoir pour nous bien sûr, mais aussi pour les générations futures.